

Mon logement
est trop petit



Vous êtes locataire dans le parc privé, vous pensez que votre logement est trop petit...

**Vous êtes
concerné(e) si...**

La superficie de votre logement est inférieure à :

- 9 m² pour une personne seule,
- 16 m² pour deux personnes,
- à partir de trois personnes : 9 m² par personne supplémentaire.

Cette situation de surpeuplement a une incidence sur le versement de votre aide au logement.

Cependant, sous certaines conditions, une dérogation peut vous être accordée pour percevoir l'aide au logement.

Un accompagnement pour :

- faciliter votre accès aux droits,
- éviter la suppression de votre aide au logement,
- vous accompagner dans les démarches nécessaires pour un relogement,
- vous informer sur les dispositifs d'accès au logement.

Contacts

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le Service Logement Offre Globale Experte de la Caf de Seine-et-Marne (voir coordonnées au dos).

Le LOGEx est un service de l'action sociale de la Caf qui intervient dans le domaine du logement : impayés de loyer, non décence, surpeuplement...

ADRESSES UTILES

CAF DE SEINE-ET-MARNE

Tél. : 3230 (prix d'un appel local)

www.caf.fr

Service Logement Offre Globale Experte (LOGEx)

secrétariat : 01 78 49 22 46

mail : caf77-bp-logement@caf77.caf.fr

ADIL DE SEINE-ET-MARNE

www.adil77.org

52 rue de l'Abreuvoir

77100 MEAUX

Tél. : 01 60 25 11 81

0820 16 77 77

e-mail : info@adil77.org

horaires : lundi : 14 h à 17 h 30,

mardi au vendredi : 9 h à 17 h 30

9 place Praslin

77000 MELUN

Tél. : 0820 16 77 77

Maison des services publiques

Place d'Ariane

77700 CHESSY MARNE-LA-VALLÉE

Tél. : 0820 16 77 77

ANIL

www.anil.org